



Édito du Maire

Les fêtes de fin d'année approchent et je vous souhaite de les passer avec ceux que vous aimez.

Le contexte social est difficile, morose même et la présence de nos proches à nos côtés est un baume qui soulage dans les difficultés actuelles.

Dès le début de l'année 2020, les travaux de restructuration du centre administratif vont commencer. Je sollicite votre bienveillance pour les problèmes qui pourraient en résulter.

Bientôt, tous les élus municipaux de notre pays rendront leur mandat. Certains solliciteront à nouveau votre confiance. Je vous invite à participer aux scrutins des élections municipales qui témoignent de la santé de notre démocratie.

Je vous exhorte à user de votre droit de vote, si chèrement acquis par nos aînés.

Je vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.

AGENDA

Décembre

5 : Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cour de la Mairie à 17 H.

14 : L'harmonie de Erre vous invite à son concert d'hiver à 17 h 30 à l'école de musique.

19 : Spectacle de Noël.
: Distribution du colis des RMIstes de 10 h à 12 h.

21 : Distribution du colis des Aînés.

INVITATION



Alain PAKOSZ, votre Maire

Les Adjointes et Conseillers Municipaux,

ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux,

organisée à la salle des fêtes

Vendredi 10 janvier 2020 à 18 h 30

Elections :

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent parvenir en Mairie au plus tard le **7 février 2020** (CNI ou passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Fermeture de la Mairie le mardi 24 décembre et le mardi 31 décembre après-midi.

Code de la route

Quelle est la règle pour un carrefour à 3 ou 4 stops ?

Pour un **carrefour à 3 stops ou 4 stops c'est la règle de la priorité à droite qui s'applique**. Et si quatre véhicules se trouvent au même moment sur ce carrefour, impossible d'appliquer la priorité à droite car chacun des véhicules aura un usager à sa droite, c'est donc la logique qui devra s'appliquer.

Rappels

Le ramonage des cheminées est obligatoire. Il doit être effectué 1 fois par an par un professionnel pour être couvert par l'assurance en cas de sinistre.

- **Les trottoirs ne sont pas des crottoirs !** Ramassez les déjections de vos chiens.
- Entretien du trottoir et du fil d'eau devant votre domicile, à la charge du propriétaire ou du locataire (neige et feuilles mortes).
- Le stationnement sur le trottoir est illégal (article R417-11 du code de la route) particulièrement aux intersections.

RECENSEMENT MILITAIRE

- Tout jeune dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté.

Liste des pièces à fournir :

- la pièce d'identité du jeune à recenser,
- le livret de famille des parents,
- un justificatif de domicile (facture d'eau, de gaz, avis d'imposition etc....)

Se présenter en Mairie, où une attestation de recensement vous sera délivrée, à conserver précieusement.

Elle vous sera utile pour passer les examens soumis au contrôle de légalité (baccalauréat, permis de conduire, concours etc....)

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

État civil

Bienvenue aux nouveau-nés :

- FÉDERBE Rémi
- MINET Charles, Georges, Albert
- LERMOYER Mila
- TISON Eileen
- DUPREZ Luna
- BRASSEUR Aaron, Thierry, Jacques
- MOREL Marceau, Daniel, Emile
- FONTAINE Mathilde, Annick, Simone
- BOURGES WILLIATTE Léontine, Eudoxie, Julienne, Madeleine
- DUHEM SÉNÉCAUT Océanne, Thérèse, Sylviane

Nos félicitations aux époux :

- DETEMBEL Fabrice et BRENSKI Armelle le 27 septembre
- CAPELLE Yannis et FRANCK Angélique le 28 septembre

Ceux qui nous ont quittés :

- BERTIN Jean-Claude le 25 novembre
- DEBRAY veuve GOGUILLON Renée le 28 novembre

La Municipalité reçoit les écoliers de ERRE

pour le grand spectacle de Noël



Jeudi 19 décembre à 9 h 30

à la salle des fêtes

À l'issue du spectacle, Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux remettront aux enfants leur cadeau de fin d'année.

Seuls les enfants scolarisés à ERRE assisteront au spectacle. L'équipe pédagogique se chargera de les emmener à la salle des fêtes et assurera l'encadrement de ce divertissement.

Les parents reprendront leur(s) enfant(s) aux portes de la salle des fêtes.



Conseil Municipal du 10 octobre 2019 à consulter sur notre site www.mairieerre.com (rubrique archives)

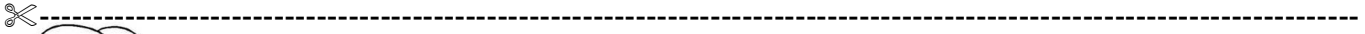


REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 09 février 2020
à 12 h à la salle des fêtes

Un repas entre amis, des chants, des danses... Venez nous rejoindre et passer une bonne journée.
Si vous avez 65 ans et plus, seul(e) ou en couple, le C.C.A.S. aura l'honneur et la joie de vous accueillir au repas des Aînés. Pour le conjoint n'ayant pas l'âge requis, une participation de 35 € sera demandée.

La Vice-Présidente du C.C.A.S
Claudine GORGUET



REPAS DES AÎNÉS 2020

Coupon de réservation à retourner en Mairie avant le 25/01/2020

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE	GRATUIT ? (OUI/NON)*

TOTAL :

_____ €

Adresse :

Peut se déplacer :

OUI

NON

****Gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus.***

Le conjoint n'ayant pas l'âge paie 35€

Monsieur Charles LEMOINE,
Président du SIAVED

à

Monsieur Alain PAKOSZ
Maire de la Ville d'Erre
Hôtel de Ville
9, rue Jules Guesde
59171 ERRE

Douchy-Les-Mines, le 18 septembre 2019

Nos réf. : CL/DR/CL/3087

Objet : réhabilitation de la déchèterie d'Erre

Monsieur le Maire,

Le SIAVED va réaliser d'importants travaux de réhabilitation de la déchèterie d'Erre, à compter de février 2020, pour une durée estimative de 4 mois. Durant cette période, ce site sera fermé au public, mais les Errois(es) pourront se rendre sur les autres déchèteries du Cœur d'Ostrevent, sises à Aniche, Pecquencourt et Rieulay.

Afin de maintenir un service de proximité et limiter l'impact de ces travaux sur les usagers, la déchèterie d'Aniche sera ouverte tous les jours, du lundi matin au dimanche midi, pendant la durée totale des travaux.


Toute communication à ce sujet sera diffusée dans les déchèteries du Cœur d'Ostrevent et sur le site internet du SIAVED.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.



Syndicat Inter-Arrondissement
de Valorisation et
d'Élimination des Déchets
5, Route de Lourches
59282 DOUCHY-LES-MINES
Tél. : 03 27 43 78 99
Fax : 03 27 43 86 67

Le Président du SIAVED,



Charles LEMOINE

Harmonie de ERRE

L'harmonie de Erre vous invite à son concert d'hiver le 14 décembre à 17 h 30.

Au programme :

- Remise des diplômes
- Orchestre d'harmonie
- Ecole de musique de Erre

L'Association des Parents d'Elèves

L'APE de votre village, en partenariat avec « Au Jardin de Zolies Fleurs » propose une vente de JACINTHES prêtes à offrir (couleurs selon arrivage).

3 € la jacinthe

5 € les deux

Les bons de commandes seront disponibles à la boulangerie, Mairie et médiathèque.

Les commandes sont à remettre (avec le règlement) chez M. BOONE, 502 rue Emile Zola, Erre avant le **mardi 10 décembre**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'APE au 07.87.02.74.40

Ne nous ratez pas !! Les jacinthes pourront être récupérées :

- pendant le marché de Noël de l'école, à la salle des fêtes le vendredi 20 décembre dès 17 h.
- lors de la permanence à la Mairie le samedi 21 décembre de 11 h à midi.

Merci pour les enfants.



Réseau:

Votre inscription à la médiathèque de Erre vous donne accès aux 9 bibliothèques et médiathèques du réseau Cœur d'Ostrevent.


Sur le portail (www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr) vous pouvez prolonger vos prêts, réserver et connaître l'ensemble des animations qui vont se dérouler sur l'ensemble du réseau.



Animations :

- Vif succès pour le festival "Lire en Ostrevent" avec les jeux, spectacles et heure du conte. Merci aux participant(e)s !



- Bébés lecteurs : les séances de "Bébés Lecteurs" reprennent. Pour connaître les dates, consulter notre tableau d'affichage , notre page  Facebook Médiathèque L. Aragon Erre
- A venir :
- ♦ janvier : Nuit de la Lecture
- ♦ février / mars 2020, la médiathèque participe au projet communal consacré à l'Irlande.
- ♦ Et beaucoup d'autres choses



Renseignements :

Portail du réseau: www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr

Page Facebook:  Médiathèque L. Aragon Erre

Mail : mediatheque-louis.aragon@hotmail.fr

Téléphone : 09.81.83.94.27

Sur place : lundi, mercredi et samedi de 14h à 17h



Accueil des nouveaux arrivants



Halloween



Cérémonie du 11 novembre

